

L'EUROPE - HISTOIRE COLLECTIVE ET RUPTURES MEMORIELLES

Ewa BOGALSKA-MARTIN³, Elsa GUILLALOT⁴

Alors que l'on fête en France le sixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et que François Hollande, en sa qualité de président de la République française, a choisi de commémorer cet événement en faisant entrer au Panthéon quatre figures de résistants⁵, le projet historique de construction d'une communauté européenne tente de trouver un nouvel écho. A l'origine, au-delà de la nécessité de reconstruire économiquement les pays européens, s'exprimait clairement la volonté de placer les peuples au cœur de la dynamique commune, et non les états, pour paraphraser Jean Monnet.

Le traumatisme de la guerre de 1939, partagé par tous, devait constituer une sorte de point de ralliement pour parvenir à une cohésion sociale et politique, synonyme de fin des combats et des rancunes. De fait, vainqueurs et vaincus, victimes et tenus pour responsables des crimes commis, notamment lors de la dernière guerre, ont trouvé dans la construction européenne un projet permettant le dépassement des conflits, une possibilité non d'effacement du passé mais d'expression de sa prise en compte au nom de l'éthique de la responsabilité du futur (Jonas, 1998). « *La grande révolution européenne de notre époque, la révolution qui vise à remplacer les rivalités nationales par une union de peuples dans la liberté et la diversité, la révolution qui veut permettre un nouvel épanouissement de notre civilisation, et une nouvelle renaissance, cette révolution a commencé avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier* », affirmait Jean Monnet (Monnet, 1964), mais elle a également emprunté des formes diverses comme la mise en place de dispositifs d'échanges à destination de la jeunesse européenne. Il s'agissait tout autant de générer de la croissance économique que de jeter les bases d'une réconciliation durable.

Cependant, une de limites de cette volonté d'assumer l'histoire commune fut l'existence de deux coupures politiques et fortement symboliques qui mettaient souvent à distance la lecture dominante du passé récent européen. Cette lecture distanciée concernait notamment, mais pas seulement, l'importance des expériences vécues lors de la deuxième guerre mondiale et, en particulier, la nécessité d'assumer la responsabilité des crimes contre l'humanité commis pendant cette guerre. Mais dans l'Europe du Sud, celle de l'Espagne et du Portugal, comme dans l'Europe centrale, les expériences nationales rendaient complexes toute adhésion à ce processus de pacification. Face à ces difficultés, très rapidement, s'est donc imposée la nécessité d'un travail sur la mémoire collective, sous l'égide des Etats. Mais, la mémoire n'est pas l'histoire : elle constitue une réalité en soi, avec ses modalités de fonctionnement propres, et ne peut être réduite à la somme des mémoires nationales, pas plus qu'elle ne peut être assimilée à un instrument aux mains du politique. Elle est également un objet instable, en constante recomposition, et pour toutes ces raisons, elle mérite une attention particulière. La dimension mémorielle représente en fait un enjeu fondamental. Elle permet d'interroger l'état actuel de la cohésion européenne en ce qu'elle participe de ses forces et de ses faiblesses et elle questionne également ce que l'on nomme parfois le temple présent de notre passé commun.

³ Sociologue, professeur des universités, PACTE UMR 5194, Université Grenoble-Alpes, E-mail ewa.martin@iepg.fr

⁴ Politologue, Maître de Conférences, PACTE UMR 5194, Université Grenoble-Alpes,
E-mail : elsa.guillalot@iepg.fr

⁵ Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay.

En cela, elle constitue un miroir particulièrement intéressant pour observer les mécanismes à l'œuvre dans la consolidation de l'Union Européenne, mais aussi les failles et les fractures déjà anciennes dans ce projet de construire une union politique à l'échelle d'un continent.

Usages du passé et cohésion européenne

L'ambition de travailler à l'émergence d'une mémoire commune semblait logiquement s'inscrire dans la construction d'un socle solide pour le futur édifice européen. C'est le propre en effet de la mémoire collective que de servir le présent. Dans son ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire*, Maurice Halbwachs expliquait déjà la reconstruction individuelle du passé par l'action des cadres collectifs de la mémoire. Selon lui, le présent oriente de manière significative la mémoire collective et la reconstruction des faits passés en souvenirs communs, en les adaptant aux impératifs sociaux du moment. Il initiait ainsi une sociologie nouvelle de la mémoire, qui mettait l'accent sur le fait que le passé ne se conserve pas, mais se reconstruit à partir des données du présent, et selon laquelle « *Les cadres collectifs de la mémoire ne sont pas constitués après coup par combinaison de souvenirs individuels, qu'ils ne sont pas non plus de simples formes vides où les souvenirs, venus d'ailleurs, viendraient s'insérer, et qu'ils sont au contraire précisément les instruments dont la mémoire collective se sert pour recomposer une image du passé qui s'accorde à chaque époque avec les pensées dominantes de la société. (...) On peut dire aussi bien que l'individu se souvient en se plaçant au point de vue du groupe, et que la mémoire du groupe se réalise et se manifeste dans les mémoires individuelles* » (Halbwachs, 1^{ère} ed. 1925, 1994). On assiste donc à une sorte de mise en scène, de mise en perspective cohérente qui s'accompagne, très souvent, de déformations, voire d'occultations.

Il convient cependant de souligner qu'il ne s'agit pas toujours de défendre une instrumentalisation trop grande des construits de la mémoire qui les ferait se confondre avec l'idéologie. Il s'agit seulement d'insister sur la notion de « bricolage » a posteriori, élaborée par Roger Bastide (Bastide, 1970), et plus récemment, de nouveau mise en avant par Marie-Claire Lavabre, qui reprend, partiellement au moins, les avancées théoriques de Maurice Halbwachs. Celle-ci, à travers l'analyse de la mémoire communiste notamment, insiste sur le fait qu'« *En dépit de la condamnation vertueuse des manipulations dont l'histoire est l'objet, la sélectivité de la mémoire n'est pas un attribut négatif. Les mémoires, officielles, collectives ou individuelles, ne visent pas la connaissance du passé, la compréhension du présent ou la maîtrise du devenir, mais justifient les pratiques et les représentations, les espoirs du présent* » (Lavabre, 1994).

Dans le cas européen, de manière comparable, il n'y a sans doute pas eu instrumentalisation consciente de l'histoire de la part des Etats, car la mémoire collective ne peut être le seul fruit de l'idéologie. Mais, à travers un certain nombre d'initiatives, on a pu chercher à promouvoir des représentations sociales, des pratiques et des espoirs communs. L'un des exemples les plus évidents de cette mémoire en actes à l'usage du présent est donné à voir par les cérémonies commémoratives, qu'elles aient pour cadre ce qui est désigné comme les « plages du débarquement » en France ou les vestiges des camps de concentration nazis. Il s'agit alors pour les chefs d'Etat, non seulement de matérialiser par leur réunion physique dans un espace unique leur rapprochement, mais aussi et surtout de célébrer une liberté retrouvée et la démocratie, même dans une vision très mythifiée à l'usage d'européens qui semblent encore douter de ce qui les rassemble. Parfois, c'est également un travail de « *Survvalorisation du passé* » (Rosoux, 201) qui est mené. L'objectif est alors de prendre en compte les conflits d'interprétation pouvant exister autour de tel ou tel événement et de reconnaître la pluralité des interprétations du passé. Il ne s'agit plus de mettre en avant une vision martyrologique ou édulcorée du passé, mais de prendre en charge ce passé dans sa complexité et ses contradictions. On est toujours ici face à un récit qui s'apparente davantage à une reconstruction qu'à une restitution du passé, car la prise en considération de plusieurs points de vue ne signifie pas que toutes les perspectives sont équivalentes. Mais la reconnaissance de la pluralité des vécus est sensée permettre la compréhension mutuelle et la coopération recherchée. Le cas franco-allemand est caractéristique d'une telle perspective.

Pendant près d'un siècle et demi en effet, le rappel incessant des souvenirs d'affrontements aboutit à créer de chaque côté du Rhin des mémoires nationales rigoureusement antithétiques et finalement incompatibles. Pourtant, dès 1958, de Gaulle et Konrad Adenauer décident de mettre fin à l'hostilité d'autrefois : bien que leur dialogue ne soit pas exempt d'ambiguïtés et de désaccords, tous les représentants français et allemands fondent depuis lors leur rapprochement sur la reconnaissance concertée d'un passé commun. Les autorités des deux Etats mettent systématiquement l'accent sur leurs interprétations communes du passé. Verdun, pour ne prendre que cet exemple, est devenu le symbole des morts et des souffrances partagées. Les soldats des deux camps sont englobés dans un même hommage et l'année 2014 a ainsi multiplié les commémorations de ces figures héroïques. Une telle démarche témoigne de la reconnaissance, au moins partielle, de l'expérience d'autrui, de l'examen critique de son propre vécu et d'une volonté de décloisonner les récits nationaux afin d'éviter de nouvelles crispations. Il s'agit alors certes de se remémorer le passé mais en oubliant son sens initial et en valorisant une signification nouvelle basée sur la fraternité.

Dans tous les cas, la dimension mémorielle devient ainsi un vecteur important de la cohésion européenne dans la mesure où elle suscite une participation émotionnelle de la population et son engagement dans un collectif de nature politique.

Heurts et malheurs de la cohésion européenne

Pourtant, dès les premiers moments de la construction européenne, cette volonté de fonder une mémoire collective s'est heurtée à des difficultés sérieuses et la mémoire en question s'est souvent fissurée avant que de se consolider.

Les entraves étaient, pour une partie d'entre elles, en lien avec les histoires spécifiques et nationales de certains états européens qui sont restés en dehors ou à la marge de processus historiques qui ont eu lieu, soit pendant, soit après la deuxième guerre mondiale. La première rupture concerne les pays de la péninsule ibérique : Espagne et Portugal qui, jusqu'au début des années 1970, vont rester gouvernés par les régimes et dictateurs fascistes.

La deuxième rupture, plus connue, produite par les accords de Yalta, séparait pour 45 ans environ l'Europe de l'Est, la « deuxième Europe », de l'Europe Occidentale qui a engagé le processus d'intégration européenne dès 1949, lors du fameux congrès de la Haye. Dans cette partie de l'Europe, la frontière politique, idéologique, incarnée symboliquement par le Mur de Berlin, a été progressivement effacée, même imparfaitement, à partir de 1989. Mais, intégrés dans l'Union Européenne au cours des années 1986 ou 2004-2007, ces pays, porteurs de leurs histoires spécifiques, ont introduit au cœur de la dynamique européenne non seulement leur retard en termes de développement économique et de la mise en place de l'état de droit mais aussi leur rapport spécifique au passé européen. Or, ces deux ruptures continuent à marquer l'espace mémoriel européen, créant dissonances et incompréhensions. La survalorisation des épisodes conflictuels du passé a par ailleurs contribué à relancer le cycle de la violence, notamment dans les Balkans, une violence incompréhensible pour beaucoup d'Européens qui ne partagent pas ce « passé là » et qui ne peuvent, par conséquent, considérer que ces peuples pourraient constituer des éléments cohérents avec l'Europe qu'ils imaginent. En fait, ces parcours politiques singuliers génèrent au présent des exigences distinctes, en fonction des mémoires nationales, et interdisent donc la consolidation de l'Union. L'effondrement des régimes dits communistes n'a, pour sa part, apporté aucune solution à ce type de tensions, d'autant plus qu'il est intervenu simultanément avec la dégradation des conditions économiques européennes.

Ces dernières favorisent par ailleurs les mouvements de repli national, le protectionnisme économique, ces tentations n'étant que des expressions parmi d'autres de processus plus profonds. Bien sûr, le travail de mémoire, ses cérémonies autour du peuple européen n'ont pas cessé ; mais les détenteurs de la mémoire vive, les témoins disparaissent peu à peu, tandis que la mémoire historique qui circule dans les espaces publics se « renationalise ». Les perspectives qui se dessinent aujourd'hui peuvent donc soulever légitimement des inquiétudes quant à la sauvegarde de l'unité fragile constituée au niveau européen.

Les indices de ces menaces sont multiples. L'Union européenne suscite tout d'abord de puissantes réserves, comme en témoignent les rejets du Traité établissant une constitution pour l'Europe en France, aux Pays-Bas et en Irlande, et les dernières élections européennes. Si seuls 40 % des électeurs français en effet se sont déplacés pour aller voter aux élections européennes de 2009, niveau de participation le plus bas jamais enregistré, toute élection confondue en France, la participation moyenne dans l'Union européenne subit depuis 30 ans une inexorable érosion, passant de 63 % en 1979 à 43,4 % en 2009. Ce phénomène de fond est amplifié par l'entrée des anciens pays d'Europe centrale et orientale, qui ont enregistré depuis 2004 des niveaux de participation particulièrement bas.

Par ailleurs, des mouvements de contestation se succèdent, à l'égard de l'Europe et en fonction de priorités intérieures. Là encore, la montée des partis d'extrême-droite et des mouvements populistes, conservateurs et laissant une large place dans leur programme à la thématique de l'immigration peut être considérée comme significative. Sur la période 2005-2013 par exemple, 10 partis d'extrême-droite sur les 28 de l'Europe élargie ont accru leur nombre de voix, et 5 partis ont augmenté de plus de 5% leur score électoral (Autriche, France, Grèce, Hongrie et Lettonie). En Hongrie par exemple, où le Jobbik est entré au Parlement après les dernières élections, le gouvernement hongrois est ouvertement nationaliste et le climat politique parfois tendu, mais trouve une validation des électeurs. De même, en Autriche, le FPÖ, premier parti chez les moins de 40 ans, détient 40 sièges de députés sur 183. Même s'il est intégré dans la vie parlementaire et que son président Heinz-Christian Strache affirme qu'il n'est pas extrémiste, le parti défraie la chronique en flirtant avec le néonazisme : pendant une séance parlementaire, ses députés sont ainsi apparus avec un bleuet en guise de broche, signe de ralliement des nazis autrichiens avant la Seconde guerre mondiale.

En Norvège même, la chef de file du FRP (Parti du progrès), Siv Jensen, est devenue ministre des Finances au sein d'un gouvernement conservateur tandis qu'au Parlement norvégien, le FRP est aujourd'hui la troisième force politique avec 17% des sièges et un programme principalement basé sur l'immigration. En Grèce enfin, Aube dorée, le parti néonazi, avec 18 députés au Parlement et des locaux en plein cœur d'Athènes, se veut le défenseur d'un certain idéal de la Grèce, organisant momentanément des dons du sang et une soupe populaire réservés aux « Grecs de souche ».

Enfin, les enquêtes Eurobaromètre (2013) témoignent également que la confiance à l'égard de l'Union Européenne retrouve aujourd'hui son plus faible niveau historique, déjà mesuré en 2012 : *« Six Européens sur dix (60%, +3) n'ont aujourd'hui plutôt pas confiance en l'UE. Moins d'un tiers (31%, -2) lui font plutôt confiance et 9% (-1) n'expriment pas d'opinion »* (Eurobaromètre Standart, 2013).

Ainsi, l'on peut affirmer que la cohésion sociale des pays européens est actuellement fragilisée. Les problèmes économiques récents semblent remettre en question les ressorts de solidarité qui s'étaient instaurés au sortir de la seconde guerre mondiale, à moins qu'ils ne fassent que révéler leur épuisement.

Conclusion : Mémoire et avenir : regard sur la cohésion européenne

La question se pose alors des pistes de réflexion qui s'offrent encore, en termes de mémoire collective, pour tenter de renforcer une cohésion fragilisée. Le champ mémoriel européen sur lequel s'activent les témoins, les historiens, les juristes et les politiques est régi par les mêmes règles que les autres champs décrits par Pierre Bourdieu. *« Ce n'est pas assez de dire que l'histoire du champ est l'histoire de la lutte pour le monopole de l'imposition des catégories de perception et d'appréciation légitimes; c'est la lutte même qui fait l'histoire du champ; c'est par la lutte qu'il se temporalise. Le vieillissement des auteurs, des œuvres ou des écoles est tout autre chose que le produit d'un glissement mécanique au passé : il s'engendre dans le combat*

entre ceux qui ont fait date et qui luttent pour durer, et ceux qui ne peuvent faire date à leur tour sans renvoyer au passé ceux qui ont intérêt à arrêter le temps, à éterniser l'état présent (...) » (Bourdieu, 1998, p.261).

Si nous reprenons les propositions de Paul Ricœur, nous pouvons considérer que ce champ mémoriel européen est alors composé de trois mémoires : la mémoire vive (celle qui correspond au vécu des témoins directs dont certains portent la mémoire universelle), la mémoire publique qui circule dans l'espace public et qui est souvent nationalisée pour servir les projets politiques des élites des pays membres de l'Union Européenne. Elle peut, comme dans le cas de la Hongrie, être ouvertement en contradiction avec le récit dominant construit depuis les années 1950 en Europe. Entre les deux, se situe la mémoire des proches, ceux qui ont eu accès à une mémoire et qui ont été légitimés, souvent par un lien affectif, à la porter. Ils sont les habitants des villages, des lieux marqués par le passé (Ricœur, 2000, p. 161). À leur tour, ils sont introduits dans un champ mémoriel élargi ; ils deviennent les nouveaux acteurs sur ce champ.

Le champ mémoriel porte un lien qui se tisse entre les générations et dont le mot d'ordre est le « souvient-toi » biblique, qui est certes un message d'avertissement mais dont le sens n'est jamais définitivement établi. Car, plus on s'éloigne de faits vécus, plus la mémoire fait l'objet d'interprétations dont le sens doit répondre aux questions que pose le temps présent. Chaque reconstruction du passé suppose une interprétation qui altère le sens des faits commémorés, et l'on aurait donc besoin de « gardiens ». Qui est, qui peut être gardien du sens du passé européen commun ? Les peuples européens disposent-ils des moyens suffisants pour faire face à un éventuel détournement de sens de leur histoire commune ? Qui a une autorité sur la mémoire du passé européen ?

La compréhension du passé doit éclairer le futur, elle doit s'ouvrir sur ce qu'Emmanuel Macron nomme la chambre noire et l'oubli de réserve (Macron, 2000, p. 30). Pénétrer dans la chambre noire, c'est ouvrir le champ mémoriel aux souvenirs des gens ordinaires, et reconnaître la pluralité de ces souvenirs. Mais ceci ne se fait pas sans prendre de risque de détournement de sens. Après avoir établi la mémoire des victimes, dans la chambre noire qui sauvegarde l'oubli de réserve, nous trouvons d'abord la figure des Allemands présumés tous coupables, puis on découvre ceux qui ont été opposants du régime, voire victimes. La lumière allumée dans la chambre noire par les artistes contemporains fait sortir de l'ombre Schindler, puis cet officier allemand qui avait aidé le pianiste dans le film de Roman Polanski. À travers la mise en scène de leurs figures, les artistes cherchent à rééquilibrer le contenu de la mémoire, briser le cadre établi. Il y avait de bons Allemands, disent-ils. Mais lorsque l'on pousse l'exercice plus loin, comme cela est fait dans le film « Ida » d'un cinéaste polonais sorti en 2013, on retrouve les Polonais coupables des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité. On les pensait victimes du régime et de la guerre mais là, les choses se complexifient.

L'historien polonais, Krzysztof Pomian suggère que la mémoire a besoin de 3 formes d'objectivations : expériences, images et écriture (Pomian, 1999). La première opère par la mystique qui fonde un raccourci entre l'homme concret et l'homme universel, qui abolit les limites du temps et de l'espace réels. Portée par les rites mémoriels, cette objectivation mobilise la sensibilité de l'homme, sa capacité à dépasser les contextes d'altérité et saisir le sens du passé, l'intégrer dans le présent. Savons-nous le faire encore lorsque la question de nouveaux immigrés se pose, lorsque les débats nationaux et locaux au sujet de la présence Rom sont ouverts dans les médias ?

La deuxième forme d'objectivation mobilise le spectre de la relation dialectique entre visible-invisible : synthétique, elle essentialise la lecture des faits, mais peut également les trahir. Le spectateur est placé face aux faits que l'on veut lui donner à voir. Il est manipulé par le concepteur de l'image, par celui qui la diffuse et l'intègre dans ses stratégies de communication. Vivons-nous dans une époque de renversement de la dialectique de visibilité établie progressivement depuis la guerre ? Les héritiers des idéologies qui ont légitimé les actions des bourreaux d'hier peuvent-ils devenir les gouvernants d'aujourd'hui ?

Enfin la troisième forme d'objectivation est portée par l'écrit. Les écrits ouvrent une vaste zone de négociation de la pluralité des formes de mémoires, entre celles légitimes, officielles, et celles qui cherchent à accéder à la reconnaissance mais qui ne manquent pas de faire surgir des conflits dont la régulation passe nécessairement par les rapports de pouvoir. Aujourd'hui, de nombreux écrits prennent forme et alimentent les débats sur les sites internet, sur les réseaux sociaux où toutes les idées semblent avoir la même légitimité et consistance. Aucune autorité ne produit plus l'ordre, tout peut avoir sens et trouver de supporteurs. Qui sont les gardiens du Temple de notre passé commun ? Où sont-ils ?

Aujourd'hui, les mouvements ouvertement fascistes lèvent la tête, obtiennent une nouvelle légitimité fondée sur la puissance de l'oubli et par les détournements de sens. La vigilance de la mémoire des européens humanistes, porteurs du projet européen doit alors s'orienter vers l'interrogation nouvelle, elle doit s'attarder sur l'interrogation qui porte sur la reproductibilité du passé. Cette problématique fut introduite déjà par Hannah Arendt lorsqu'elle parle de « la banalité du mal ».

Bibliographie

BASTIDE Roger : Mémoire collective et sociologie du bricolage. In L'année sociologique, Paris, PUF, N° 21, 1970, pp. 65-108.

BOURDIEU, Pierre, (1998) : Les Règles de l'art, Paris, Seuil

GROSS, Jan Tomasz, (2001) : Neighbors : The Destruction of the Jewish Community in Jedwabne, Poland, Princeton University Press.

GROSS, Jan Tomasz, (2006) : Fear : Anti-Semitism in Poland After Auschwitz, Random House.

GROSS, Jan Tomasz, (2011) : Złote zniwa (Récoltes d'or), éd. Znak, Warszawa.

HALBWACHS, Maurice, (1994) : Les cadres sociaux de la mémoire, Paris, A. Michel. (1ère ed. 1925).

HEIMLER, D. (2006) : Allemagne et les expulsés, quel centre pour quelle mémoire ?, Note du CERFA 34, juin 2006.

HILBERG, Raul, (2006) : La destruction des Juifs d'Europe, Paris, Gallimard.

JONAS, Hans, (1998) : Le principe de responsabilité, Paris, Flammarion.

LAVABRE Marie-Claire (1994): - Histoire, mémoire et politique : le cas du PCF. Paris : Presses de l'IEP.

Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste. Paris : Presses de la FNSP, 1994.

LE GOFF Jacques : Histoire et mémoire. Paris : Gallimard, 1988.

POMIAN, Krzysztof, (1999) : Sur l'histoire, Paris, Gallimard.

RICŒUR, Paul, (2000) : La mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris, Seuil.

Résumé

On peut affirmer que la cohésion sociale des pays européens est actuellement fragilisée. Les problèmes économiques récents semblent remettre en question les ressorts de solidarité qui s'étaient instaurés au sortir de la seconde guerre mondiale, à moins qu'ils ne fassent que révéler leur épuisement. Si les différents modèles d'Etat Providence étaient parvenus jusqu'à présent à assurer la pérennité des contrats sociaux nationaux, ils semblent eux-aussi parvenir à leurs limites et être soumis à de vives critiques. Dans ce contexte, il s'agit d'interroger la capacité de la mémoire collective européenne à représenter (encore) un facteur de cohésion et à nourrir un sentiment d'appartenance pour un édifice politique toujours en construction.